



- + Les conseillers et conseillères observent un moment de silence en mémoire de Monsieur Lionel Aucoin, concierge à l'École NDA.
- + **PRIX DE RECONNAISSANCE DU CSAP DÉCERNÉ À GLENDA DOUCET-BOUDREAU**  
Le Conseil décerne le Prix de reconnaissance du CSAP (région sud-ouest) à Glenda Doucet-Boudreau qui s'est distinguée de façon exceptionnelle dans le domaine de l'éducation et de l'épanouissement de la langue française et de la culture acadienne en Nouvelle-Écosse.

Sujet	Décision
<i>Élections aux postes d'officiers du Conseil : présidence et vice-présidence</i>	<p>Diane Racette a été élue par acclamation au poste de présidence du Conseil, pour un premier mandat.</p> <p>Clyde deViller a été élu au poste de vice-présidence du Conseil, pour un premier mandat.</p>
<i>Motion d'infliger un blâme</i>	<p>Les membres votent en faveur de révoquer le droit à Jeff Arsenault de siéger en tant que membre du Conseil pendant trois mois, conformément au paragraphe 52A (1)(b) de la <i>Loi sur l'éducation (CSAP)</i>.</p> <p>M. Arsenault a violé les articles 3, 4, et 5 du <i>Code d'éthique des membres du Conseil</i> dont le contenu comprend les provisions obligatoires prescrites dans les Règlements ministériels de la <i>Loi sur l'Éducation (CSAP)</i>.</p> <p>Le <i>Code d'éthique des membres du Conseil</i> exige, entre autres, que les membres du Conseil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ N'essaient pas d'exercer une autorité individuelle sur le Conseil (article 3);</li> <li>+ Doivent se comporter avec respect envers le Conseil et envers les autres membres du Conseil (article 4);</li> <li>+ Doivent respecter la stricte confidentialité de toute information privée acquise en vertu de leur mandat (article 5).</li> </ul>

<p><i>Nouveau représentant 2023-2024 au Conseil des gouverneurs de l'Université Sainte-Anne</i></p>	<p>Le Conseil nomme Blair Samson à titre de nouveau représentant 2023-2024 au Conseil des gouverneurs de l'Université Sainte-Anne en remplacement de Jeanelle d'Entremont.</p>
<p><i>Priorités en infrastructure en date du 4 novembre 2023</i></p>	<p>Le Conseil adopte sa liste des priorités en infrastructure en date du 4 novembre 2023 ci-dessous.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Région Bedford/Sackville – nouvelle école (configuration tentative 4 à 8)</li> <li>2. École Mer et Monde – rénovations majeures pour offrir la livraison d'un programme de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année</li> <li>3. Centre scolaire de la Rive-Sud – nouvelle école (configuration à déterminer)</li> <li>4. École Pubnico-Ouest – nouvelle école (Grandir en français à la 6<sup>e</sup> année)</li> <li>5. École du Grand-Portage – rénovations majeures (ajout 4 salles de classe, espace pour la livraison des services, cafétéria, tournure d'autobus, stationnement)</li> <li>6. École secondaire Mosaïque – rénovations majeures (aménagement pour faire place à 3 salles de classe et espaces pour livraison du programme O2)</li> <li>7. École Belleville – rénovations majeures (ajout 4 salles de classe)</li> <li>8. École Beau-Port – Rénovations (toiture, systèmes mécaniques, planchers, et l'extérieur)</li> <li>9. École Rose-des-Vents – Rénovations majeures (ajout 4 salles de classe)</li> <li>10. Centre scolaire Étoile de l'Acadie – Rénovations majeures (ajout 4 salles de classe)</li> <li>11. École secondaire de Clare – Rénovations majeures (agrandissement du gymnase et ajout d'un centre métiers spécialisés)</li> <li>12. École acadienne de Truro – Rénovations majeures (ajout 4 salles de classe, incluant un laboratoire secondaire)</li> </ol>
<p><b>Sujet</b></p>	<p><b>Discussion</b></p>
<p>Mise à jour – Loi du CSAP</p>	<p>Le projet de loi du CSAP a déjà passé par la première lecture, les débats en deuxième lecture, le comité des modifications des lois, ainsi que le comité plénier des crédits. La prochaine étape sera l'adoption en troisième lecture suivie de la sanction royale. Nous n'avons pas encore les dates où ses prochaines étapes auront lieu.</p>

+ La prochaine réunion régulière se tiendra le 9 décembre 2023 au Bureau de Dartmouth.

N.B. Veuillez prendre note que ce résumé se veut avant tout un outil de travail, il ne reflète pas la totalité des discussions de la réunion. À la suite de son adoption, le procès-verbal sera disponible sur le site WEB du CSAP.

Audrée-Maude Goud, secrétaire corporative

7 novembre 2023